

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de Limoges,

Délibération enregistrée sous le numéro : **625/2025/CAB**
Conseil d'Administration du 06 juin 2025 :

Sujet : Réorganisation du Service d'Appui aux Pilotages

La réorganisation du Service d'Appui aux Pilotages (SAP) est proposée en séance.

Les membres du Conseil d'administration se prononcent sur cette réorganisation.

Membres en exercice : 36
Nombre de votants : 30
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 13

Fait à Limoges, le 06 juin 2025

Le Président de l'Université

Vincent JOLIVET.

Publié au recueil des actes administratifs du mois de juin 2025.
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 10 juin 2025.

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*

Délibération publiée sur le site de l'Université de Limoges



Projet structuration d'un Service d'Aide aux Pilotages

Objectifs et positionnement

Le Service d'Aide aux Pilotages (SAP) est une structure mise en place pour accompagner l'équipe de **gouvernance** de l'Université et les **équipes de direction** dans la prise de **décisions stratégiques** et opérationnelles, en s'appuyant sur **des données fiables, structurées et régulièrement mises à jour**.

Son rôle principal est de fournir aux responsables institutionnels, aux directions de composantes et aux services administratifs, des **indicateurs pertinents** ainsi que des **outils** facilitant le **suivi** et l'**évaluation** des actions menées dans les domaines de la formation, de la recherche, des ressources humaines, de la gestion financière et de la gestion bâtiminaire.

Le SAP est conçu comme un **service transversal, complémentaire** à la Direction des Systèmes d'Information (**DSI**) et aux **directions métiers** existantes. Alors que la DSI assure la gestion technique et sécurisée des infrastructures informatiques, le SAP concentre ses efforts sur la **dimension décisionnelle**, c'est-à-dire l'interprétation, l'exploitation et la valorisation des données.

Le SAP contribuera ainsi, par une **meilleure connaissance** des réalités **internes** et **externes**, à renforcer la **transparence**, la **cohérence** et l'**efficacité** du pilotage institutionnel, dans une logique d'amélioration continue et d'appui à une gouvernance éclairée, en lien étroit avec les différents conseils.



Un travail en complémentarité

Une complémentarité est essentielle car elle permet :

- ❖ À la **DSI** de se concentrer sur les **aspects techniques et sécuritaires** du système d'information,
- ❖ aux directions métiers de **bénéficier d'une expertise globale et renforcée** en matière d'analyse et d'exploitation des données,
- ❖ à l'Université d'**améliorer la pertinence et la réactivité de ses décisions** stratégiques et opérationnelles.



Les compétences nécessaires

Trois profils sont nécessaires au sein du Service d'Aide aux Pilotages. Ils fonctionnent en interaction étroite, chacun apportant une expertise complémentaire essentielle à la qualité du dispositif global :

- ❖ Un **chef de projet pilotage** (responsable de service) définit et pilote les orientations stratégiques, assure la coordination avec les instances dirigeantes, et garantit l'adéquation des missions avec les objectifs institutionnels.
- ❖ L'**analyste de données** collecte, exploite et interprète les données issues des différentes sources de l'établissement afin de produire des tableaux de bord, réaliser des analyses approfondies et améliorer la compréhension des situations. Son travail vise à fournir aux responsables des éléments objectifs et lisibles pour appuyer leurs prises de décisions.
- ❖ Un **architecte technique décisionnel**, profil plus technique et informaticien, met à disposition une infrastructure performante, sécurisée, et adaptée aux besoins analytiques. Il garantit l'intégration fluide et automatisée des données, tout en assurant la robustesse technique nécessaire au fonctionnement quotidien du service.



Chef de projet pilotage

Profil :

- Formation Bac+5 en gestion, management stratégique ou sciences de gestion.
- Expérience dans le pilotage stratégique et la gestion de projets transversaux.
- Compétences en communication et en coordination inter-services.

Missions :

- Pilotage stratégique du service et définition des priorités.
- Coordination avec la Présidence, les directions métiers et la DSI.
- Supervision des indicateurs et tableaux de bord.
- Assurance qualité des données et des outils de pilotage.



Analyste de données

Profil :

- Bac+5 en statistiques, informatique décisionnelle ou data science.
- Maîtrise d'outils statistiques et décisionnels (SQL, Power BI, Tableau, Excel avancé).
- Capacité à présenter des analyses claires aux décideurs.

Missions :

- Collecte, validation et traitement des données.
- Élaboration d'indicateurs fiables et réguliers.
- Réalisation d'analyses statistiques.
- Production de rapports d'aide à la décision.



Architecte technique décisionnel

Profil :

- Formation Bac+5 en informatique décisionnelle ou ingénierie des données.
- Expertise en gestion des bases de données.
- Compétences en ETL et plateformes décisionnelles.

Missions :

- Conception, mise en œuvre et maintenance des infrastructures techniques décisionnelles.
- Gestion sécurisée des flux et des intégrations de données.
- Développement et automatisation des processus de mise à jour des données.
- Collaboration étroite avec la DSI.
- Veille technologique pour l'évolution du système décisionnel.



Organigramme hiérarchique et fonctionnel

